

TRANSACTION
Barème des honoraires
Entreprises & Commerces

VENTE IMMOBILIERE :

Honoraires de commercialisation ou de recherche sur les transactions (Hors Taxes ou Hors droits) d'immeuble où mur à destination commerciale tertiaire professionnelle d'activités industrielles ou artisanales et des terrains hors habitations).

Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou partagés entre eux suivant les modalités du mandat.

Prix de vente net vendeur Hors taxes ou hors droits	Honoraires HT
Jusqu'à 70 000,00 €	Forfait 5 000,00 € HT*
De 70 001 € à 300 000 € - avec un forfait minimum de 5 000 €	7 % HT*
De 300 001 € à 700 000 € - avec un forfait minimum de 21 000 €	6 % HT*
De 700 001 € à 2 000 000 € - avec un forfait minimum de 42 000 €	5 % HT*
> 2 000 000 €	Nous consulter*

VENTE IMMOBILIERE EN VEFA :

Honoraires de commercialisation fixés suivant mandats spécifiques.

Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou partagés entre eux suivant les modalités du mandat.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE OU CESSIION DE DROIT AU BAIL :

Honoraires à la charge du Cédant et/ou du Cessionnaire où partagés entre eux ou de recherche suivant les modalités du mandat.

10% HT* du prix de la vente du fonds de commerce ou de la cession du droit au bail avec un minimum d'Honoraires de 5 000,00 € HT.

LOCATION IMMOBILIERE :

Honoraires de commercialisation ou de recherche sur les locations Hors Taxes et Hors Charges d'immeubles ou murs à destination commerciale, tertiaire, professionnelle, d'activité (industrielle ou artisanale) et des terrains (hors habitation).

30 % HT* du loyer annuel HT et HC dans le cadre de baux commerciaux, dérogatoire, professionnel, de sous location et de convention d'occupation précaire.

(Ne sont pas compris dans les honoraires de location, la rédaction du bail et la rédaction des états des lieux)

* Soumis à la TVA au taux en vigueur de 20%